

« Environ 30 % du territoire de la Loire est boisé, mais mal desservi »

Économie. L'assemblée générale du Syndicat des sylviculteurs de la Loire se tient aujourd'hui vendredi, à Feurs. Son président, Jacques Grenot, rappelle la place prépondérante des forêts dans le département et les enjeux à venir.

Quelle place tient la forêt dans la Loire ?

Environ 30 % du territoire de la Loire est boisé. C'est beaucoup. 94 % sont des forêts privées, le reste se compose en grande majorité de forêts communales, et une infime partie en forêts domaniales. Sur le département, 45 000 forestiers privés se partagent 135 000 hectares. Le gros handicap, c'est son morcellement. Le travail de notre syndicat est notamment de défendre les intérêts de tous ces forestiers.

45 000

C'est le nombre de propriétaires forestiers privés dans le département de la Loire qui se partagent un territoire total de près de 135 000 hectares.

Quels sont les enjeux de votre filière ?

Actuellement, il y a un projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui fait la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Il est très important pour l'avenir de la filière bois. La France est la troisième forêt européenne en superficie et... le deuxième pays en matière de déficit de la balance commerciale après le pétrole. C'est un comble ! Aujourd'hui, 15 % des maisons en région Rhône-Alpes sont construites en bois et 12 % dans la Loire. Le bois est un très bon isolant. L'entreprise Buitex-Isonat, à Roanne, est un beau fleuron du département en terme d'utilisation du bois dans l'isolation.

Le gros leitmotiv est d'optimiser nos richesses en bois. Pour cela, il faut inciter les petits propriétaires à se



■ Jacques Grenot, président du Syndicat des sylviculteurs de la Loire. Photo DR

regrouper pour une meilleure gestion commune. C'est une obligation pour ceux qui exploitent plus de 25 hectares. Il est nécessaire pour les scieries de savoir à l'avance le nombre de m³ de bois dont elles vont pouvoir disposer. Il existe deux ASLGF (Association syndicale libre de gestion forestière) dans la Drôme qui sont regroupés par massif. En fonction de la nature du bois,

cela permet de mieux le valoriser. Dans la Loire, nous disposons de deux grands massifs, Les Bois noir vers Noirétable et le massif du Pilat, le bois est à 70 % du résineux dédié plus naturellement à la construction. C'est un point fort qu'il faut encore développer.

Quels sont vos grands chantiers à venir ?

Nous disposons dans la Loire de nombreux forêts et massifs mais mal desservis en routes forestières. Les grumiers ont des difficultés pour y accéder. Grâce aux aides européennes, gouvernementales, régionales et départementales entre 2014 et 2015, 35 km de routes forestières sont programmées. Grâce aux subventions, le coût d'une route forestière est subventionné à 80 %. Il y a encore du travail en la matière. Notre objectif est également d'encourager

les propriétaires à reboiser après la coupe. Jusqu'à ces dernières années, les surfaces boisées étaient en augmentation, on constate en 2014 une légère baisse.

Notre travail consiste aussi à trouver de nouveaux marchés pour permettre une meilleure rentabilité. On a la ressource, mais on manque de scieries de grandes tailles si l'on compare à l'Allemagne notamment. La filière bois est un grand enjeu pour le gouvernement, et plus particulièrement pour Arnaud Montebourg. On vit une époque tout à fait passionnante, il y a des enjeux économiques très importants. Il faut que l'on redonne confiance à nos propriétaires forestiers. C'est ce que l'on fait également à travers l'Union forestière de la Loire que je préside également. ■

Propos recueillis par Damien Lepetitgland